



HAL
open science

La structure argumentale des nominalisations prédicatives

Florence Lefeuvre

► **To cite this version:**

| Florence Lefeuvre. La structure argumentale des nominalisations prédicatives. 2012. <halshs-00742121v1>

HAL Id: halshs-00742121

<https://shs.hal.science/halshs-00742121v1>

Preprint submitted on 15 Oct 2012 (v1), last revised 9 Feb 2023 (v2)

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

La structure argumentale des nominalisations prédicatives

Florence Lefeuve*

L'objet de cet article est d'étudier la structure argumentale des nominalisations prédicatives :

- (1a) Il y a une semaine encore, François Fillon, le ministre des Affaires sociales, proclamait ainsi devant l'Assemblée nationale son souci de ne pas « bousculer » les agents du public en prévoyant des délais plus longs pour la mise en application de sa réforme. Brusque changement de ton du même François Fillon, dimanche soir, sur TF1. Désormais, les fonctionnaires sont montrés du doigt : « C'est le secteur public qui ne veut pas de l'harmonisation entre le public et le privé, a déclaré le ministre des Affaires sociales. C'est un choix qui n'existe pas parce que c'est un choix qui n'est pas juste. » (*Le Nouvel Observateur*, 29 mai-4 juin 2003)

Celles-ci surviennent dans les titres de journaux, les didascalies, les commentaires sportifs ou encore dans une trame narrative comme en (1a). Elles font partie des phrases averbales qui peuvent suivre trois schémas ; le prédicat est relié, à l'aide d'une modalité d'énonciation (l'assertion, l'interrogation, l'injonction, et dans un sens restreint, l'exclamation), à un sujet explicite :

- (2) Magnifique, ce tableau !

à un sujet implicite :

- (3) Magnifique !

ou bien encore il est présenté par la modalité, sans sujet, comme en (1a) et (4) :

- (4) Au fond de la salle, un bureau.

Les énoncés (1a) et (4) font partie des phrases existentielles parce qu'ils peuvent asserter l'existence d'un objet (4) ou d'une situation (1a), c'est-à-dire d'un état, d'une activité, d'un accomplissement ou d'un achèvement (cf. Lefeuve, Nicolas 2004). Ici, nous appellerons « nominalisations » les noms qui constituent une paire avec un verbe ou un adjectif. Ces mots sont proches des noms abstraits répertoriés dans Flaux et Van de Velde 2000. Les nominalisations prédicatives ont une valeur processive qui se manifeste par leur affinité particulière avec la temporalité (cf. Lefeuve 2004) : soit les situations sont non dynamiques et des individus se trouvent dans un état pendant un certain temps (état), soit les situations sont dynamiques et se déroulent dans le temps. Elles comportent régulièrement, comme en (1a), un complément de temps. Dans l'interprétation processive, celui-ci est « introduit comme après un verbe » sans préposition *de* (Flaux et Van de Velde 2000), par opposition aux nominalisations résultatives :

- (1b) Le brusque changement de ton de dimanche soir a surpris tout le monde.

Ces nominalisations prédicatives à valeur processive ont en outre la particularité de ne pas accepter de déterminant. Il est difficile voire impossible d'en ajouter un, même si c'est l'article défini :

- (1c) *(Un/le) brusque changement de ton du même François Fillon, dimanche soir, sur TF1.

Ces nominalisations se caractérisent enfin par leur structure argumentale. En effet, il est important de connaître leurs arguments, comme si l'assertion de ces nominalisations était inséparable du fait que l'on sache qui ou ce qui est concerné par elles. Ce n'est pas estompé comme dans les nominalisations qui ne font pas référence à un procès inscrit dans le temps :

- (5) Il y a eu des suicides, des disparitions, des protestations (ex. tirés de Flaux et Van de Velde 2000).

Nous allons voir quel type de structure argumentale se dégage, en examinant tout d'abord le rôle des groupes prépositionnels, ensuite celui des adjectifs et enfin celui du contexte. Nous essaierons de comprendre, dans un dernier temps, pourquoi, lorsque le locuteur peut choisir entre l'utilisation d'un verbe conjugué ou celle d'une nominalisation, il peut préférer l'emploi d'une nominalisation.

1. Nominalisation + groupe prépositionnel

Le clivage important s'établit entre les nominalisations formant une paire avec des verbes transitifs et celles constituant une paire avec des verbes intransitifs (cf. Flaux et Van de Velde 2000). Dans le premier cas, il est important de connaître l'argument qui correspondrait à un complément essentiel dans une phrase verbale. Dans le deuxième cas, il est important de connaître l'argument qui correspondrait à un sujet dans une phrase verbale. Les configurations se différencient les unes des autres selon le type de groupe prépositionnel utilisé.

Le complément du nom en *de* + GN fournit des indications argumentales, selon la transitivité ou l'intransitivité du verbe correspondant (cf. Flaux et Van de Velde 2000). En ce qui concerne les nominalisations formant un couple avec les verbes intransitifs, le groupe prépositionnel renvoie à ce que l'on peut appeler le "contrôleur" ou la "source" de la situation. Dans cet exemple :

- (6a) Peu après mon mariage, mort de Tantlérie en Ecosse. Convocation chez son notaire. Par son testament, fait pourtant après le scandale de ma fugue, j'héritais de tout, sauf de la villa de Champel, léguée à oncle Agrippa. Arrivée des parents d'Adrien. Ma neurasthénie. Pendant des semaines, je suis restée dans ma chambre à lire, couchée, Adrien m'apportant mes repas. (Cohen, *Belle du Seigneur*)

les compléments du nom *de Tantlérie* et *des parents d'Adrien* explicitent qui meurt et qui arrive. Dans une phrase verbale, ils correspondraient au sujet du verbe :

- (6b) Tantlérie mourut en Ecosse.
(6c) Les parents d'Adrien arrivèrent.

Pour les nominalisations constituant une paire avec des verbes transitifs, le complément du nom concerne ce qui "subit l'action" et qui serait le complément essentiel dans une phrase verbale :

- (7a) Mais force est de constater que, malgré une terrible récession de dix ans, Tokyo a massivement investi dans sa recherche : dès 1995, doublement des crédits par rapport à 1992 pour le premier plan cadre de cinq ans (148 milliards d'euros). Puis augmentation de 40 % du suivant (210 milliards d'euros) (*Le Monde*, 3 mars 2004)
(7b) Dès 1995, Tokyo a doublé les crédits [...] puis a augmenté de 40 % le plan suivant.
(8a) Commémoration de la tragédie du «5-7», trente ans après dans l'Isère (*Le Monde*).
(8b) On a commémoré la tragédie du 5-7.

Ensuite, on peut utiliser, en fonction de circonstant cette fois, un groupe prépositionnel avec une préposition différente de *de* qui donne une indication permettant de comprendre quels sont les participants à l'action. Avec la préposition *entre* :

- (9a) Assaut de citations littéraires à l'Assemblée la semaine dernière entre François Fillon et le député communiste Jean-Pierre Brard, lors du débat sur les retraites. (*Le Nouvel Observateur*, 26 juin-2 juillet 2003)

il est suggéré que chacune des personnes citées assaille l'autre par des citations littéraires : cette préposition permet de rendre compte de cette réciprocité. Une paraphrase verbale pourrait utiliser un verbe pronominal :

- (9b) Ils s'assailent à l'aide de citations littéraires.

La préposition *avec* permet d'introduire un autre participant à l'action mais la réciprocité n'est pas aussi nette que précédemment :

- (10) Je me suis même privé de vin ces derniers jours, ce qui m'a dangereusement affaibli. Court entretien avec M. le curé de Torcy. La maîtrise que ce prêtre admirable exerce sur lui-même est évidente. (Bernanos, *Le Journal d'un Curé de campagne*)

La situation a pour source un argument non lexicalisé dans cet exemple (l'énonciateur). Un groupe prépositionnel avec *parmi* qui indique «l'appartenance à un ensemble» (Grevisse 1988) désigne l'ensemble des participants à la situation :

- (11) Grand mouvement parmi les invités (Feydeau, *La Lycéenne*)

Dans cet exemple, il n'est pas dit exactement quels invités sont en mouvement mais la préposition *parmi* donne l'impression d'un mouvement général. Les groupes prépositionnels peuvent comprendre, non des humains comme dans les exemples ci-dessus, mais des localisations :

- (12) Elle demande poliment à Dominique Sopo si son association « n'a pas participé à la confusion dans laquelle nous vivons aujourd'hui ». Frémissement dans la salle. (*Le*

- Monde*, 28 octobre 2003)
- (13) Le « cavalière » s'en prend vivement au député allemand Martin Schultz, vice-président du groupe parlementaire social-démocrate (PSE) : « Monsieur Schultz, dit-il tout sourire, [...] je vais vous proposer pour le rôle de kapo, vous serez parfait. » Consternation dans l'Hémicycle. Souriants et soulagés quelques minutes auparavant le président de la commission européenne [...] et le vice-président du conseil italien [...] sont livides. (*Le Monde*, vend 4 juillet 2003)
- (14) Applaudissements dans les loges (Rostand, *Cyrano de Bergerac*)
- (15) Murmures de réprobation sur les bancs de la Convention. (*Le Nouvel Observateur*, 19-25 juin 2003)

Ces localisations renvoient aux personnes se trouvant dans les lieux désignés. On comprend que l'action est accomplie par des gens qui sont dans la salle, dans l'Hémicycle, dans les loges ou sur les bancs de la Convention.

Enfin les arguments qui correspondraient au sujet et au complément essentiel d'un verbe transitif peuvent être rendus par deux groupes prépositionnels. De même que pour les nominalisations des phrases verbales (Flaux et Van de Velde 2000), on peut avoir un groupe en *de* pour l'argument qui subit l'action et un en *par* pour renvoyer à la source de la situation :

- (16a) Ils pénétrèrent dans un magasin pour se procurer *Le Rouge et le Noir*. Achat du livre par Sophie. Puis ils allèrent se promener sous les arcades.

Il est possible de trouver la préposition *de* pour les deux groupes prépositionnels mais alors il n'est pas sûr que l'on ait toujours deux arguments :

- (17a) Haussement d'épaules de Léontine incrédule (Feydeau, *Monsieur chasse !*)

Le premier groupe prépositionnel constitue avec la nominalisation une sorte de nom composé. Si l'on avait une phrase verbale :

- (17b) Léontine incrédule hausse les épaules.

on ne pourrait avoir qu'un groupe nominal défini, contrairement à (17a). La présence de deux groupes prépositionnels en *de* survient également lorsque le verbe correspondant à la nominalisation accepte un complément en *de N* :

- (1a) Brusque changement de ton du même François Fillon, dimanche soir, sur TF1. (*Le Nouvel Observateur*, 29 mai-4 juin 2003)

Dans une phrase verbale, *de ton* correspondrait au complément essentiel indirect de la phrase verbale et *du même François Fillon* au sujet, ce qui pourrait donner :

- (1d) Le même François Fillon changea brusquement de ton.

D'après Le Goffic 1994, dans une construction telle qu'en (1c), il ne s'agit pas d'un objet précis, individualisé ; le changement, en passant par le terme en *de*, affecte en fait le sujet. On peut se demander alors s'il s'agit bien d'un argument. Hormis ces cas de figure, la présence de deux groupes prépositionnels en *de* comportant cette fois des GN définis implique un autre sens, comme on peut le constater à partir de l'exemple (16a) :

- (16b) Achat du livre de Sophie.

En (16b), *de Sophie* est perçu comme le complément du nom *livre* et non comme celui de *achat*, de même que *d'Adrien* en (6a) constitue le complément du nom *parents*. On comprend que l'achat du livre est opéré par quelqu'un d'autre que *Sophie* qui est vue comme possesseur du livre en question.

Pour rendre compte des arguments qui correspondraient, dans une phrase verbale, au sujet et au complément essentiel, d'autres types de groupes prépositionnels sont possibles. Ainsi, en (18a), l'un est introduit par la préposition *de* et l'autre par la préposition *à* :

- (18a) Appui massif des Verts allemands aux réformes sociales de la coalition (*Le Monde*, 17 juin 2003)

Le groupe prépositionnel en *de* + GN désigne l'argument qui prendrait la place d'un sujet et le groupe prépositionnel *aux réformes* renvoie à l'argument qui correspondrait au complément essentiel direct dans une phrase verbale :

- (18b) Les Verts allemands appuient massivement les réformes sociales de la coalition.

On aurait pu avoir un complément en *de* et un en *par* :

- (18c) Appui massif des réformes sociales par les Verts allemands.

Peut-être s'agit-il en (18a) de mettre en exergue le rôle des Verts allemands, comme semble le suggérer l'emploi de l'adjectif *massif* qui est orienté sur ce premier argument. Peut-être s'agit-il aussi de garder l'ordre habituel d'apparition des arguments, ce qui est à la source de la situation et ensuite ce qui la subit. Pour Flaux et Van de Velde 2000 (107), lorsque l'argument correspondant au sujet d'un verbe transitif est en *de*, la nominalisation perd son caractère processif. Ces auteurs ne parlent plus alors d'un nom à interprétation processive mais d'un nom à interprétation d'événement, c'est-à-dire plus éloigné du verbe. Pourtant, un énoncé comme (18a) accepte toujours des compléments de temps sans préposition, ce qui est le signe de la valeur processive (*Ibidem* : 108) :

(18d) Appui massif, hier, des Verts allemands aux réformes sociales de la coalition.

(18e) *Appui massif d'hier des Verts allemands aux réformes sociales de la coalition.

Nous ne verrons donc, dans ces dissemblances, qu'une autre configuration possible, avec un pointage discursif différent des arguments. Le groupe en *de* est vu comme fondamental pour l'action en question alors que l'autre groupe prépositionnel est présenté comme extérieur à la situation. En (18a), c'est le rôle des Verts allemands qui est mis au premier plan alors qu'en (18c), ce sont les réformes sociales qui sont mises en avant.

Outre les groupes prépositionnels, les adjectifs, même si c'est plus rare, peuvent désigner les arguments de la situation.

2. Nominalisation + adjectif

Dans la plupart des cas, les adjectifs utilisés dans les nominalisations n'apportent aucune précision argumentale. C'est le cas de *brusque* en (1a) qui caractérise uniquement l'action. Mais dans d'autres cas, les adjectifs peuvent concerner l'organisation argumentale de la nominalisation, et ce de deux façons différentes.

Tout d'abord, il existe des énoncés où les adjectifs ne font que compléter les informations concernant un argument. C'est le cas de *massif* en (18a). Il suggère que la source de l'action (*les Verts*) est perceptible comme une masse, ce qui donne l'impression d'une forte cohésion. Il s'agit d'un « agent-oriented adjective » (Grimshaw 1990).

Ensuite, l'adjectif lui-même peut fournir la source de la situation. C'est le cas de l'adjectif général qui revient souvent pour signifier que la nominalisation concerne l'ensemble des personnes :

(19a) Étonnement général (Feydeau, *La Lycéenne*)

(20a) Mobilisation générale pour résister aux aléas climatiques à venir (*Le Monde*, 5 novembre 2003)

(21a) Fahd lui réplique : « Mais ce n'est pas comme tu penses. Je lui ai même demandé de se maquiller, très légèrement. » **Huée générale.** « A quoi bon le voile, qui doit étouffer la concupiscence, si tu lui demandes, après, de se maquiller ? », s'écrit Karim. Fadh fait la moue. (*Le Monde*, 16 avril 2003)

Une paraphrase verbale pourrait utiliser, comme sujet, un groupe tel que *tout le monde* :

(19b) Tout le monde s'étonne

(20b) Tout le monde se mobilise.

(21b) Tout le monde hue.

Ou bien une catégorie est ciblée à l'aide d'un adjectif relationnel qui ne qualifie pas mais apporte une sous-catégorisation (Cf. Noailly 1999) ; par exemple, l'adjectif *syndical* précise qu'il s'agit du syndicat :

(22) [...] une majorité de professeurs en ont assez de s'épuiser à la tâche et pensent que le principe du collège unique doit être abandonné, et que d'ailleurs certains élèves y perdent leur temps. **Embarras syndical.** Prises de position. Tribunes et éditoriaux. Luc Ferry et Xavier Darcos, le ministre délégué à l'Enseignement scolaire, ont ouvert la boîte à Pandore (*Le Nouvel Observateur*, 2-8 janvier 2003)

et l'adjectif *américaine*, en (23), indique qu'il s'agit de l'Amérique :

(23) 'Revirement' américain en Bosnie (*Le Monde*)

Ces adjectifs peuvent renvoyer à ce qui subit l'action :

(24) Remaniement ministériel.

Lorsque la nominalisation a un argument qu'il est impossible de préciser, un adjectif peut mettre en valeur cette incertitude, par exemple l'adjectif *confus* :

(25a) Murmures confus. (Feydeau, *La Dame de chez Maxim*)

Il opère comme un indéfini :

(25b) On murmure.

Pour mentionner les deux arguments d'une nominalisation formant une paire avec un verbe transitif, on peut avoir un adjectif et un complément prépositionnel :

(26a) Mise en garde américaine à M. Tudjman et M. Milosevic (*Le Monde*).

On retrouve le même schéma qu'en (18a) où l'argument qui correspond au complément essentiel est introduit par la préposition *à*. Peut-être s'agit-il de reproduire le mouvement que l'on a dans une phrase verbale où l'on indique le sujet puis le complément essentiel :

(26b) L'Amérique met en garde M. Tudjman et M. Milosevic.

Les adjectifs sont peu utilisés pour indiquer les arguments sans doute parce que la plupart d'entre eux ont une valeur de caractérisation. Mais nous ne verrons pas en eux le signe d'une perte de la valeur processive, comme le montre le test du complément de temps :

(27a) A ce moment-là, étonnement général

(27b) *Étonnement général de ce moment-là.

Ces nominalisations prédicatives peuvent également apparaître sans indication lexicale portant sur les arguments. C'est alors le contexte qui fournit ces renseignements.

3. Rôle du contexte

En ce qui concerne les nominalisations à interprétation processive qui surviennent dans une phrase verbale, les arguments sont obligatoires (cf. Grimshaw 1990). En français plus précisément, l'argument correspondant au sujet avec un verbe intransitif et l'argument correspondant à l'objet direct avec un verbe transitif doivent être réalisés lexicalement (Flaux et Van de Velde 2000). Flaux et Van de Velde précisent que, dans cette dernière configuration, l'argument qui correspondrait au sujet est facultatif (2000 : 107).

Pour ce qui est des nominalisations à interprétation processive qui apparaissent dans les phrases averbales, leurs arguments ne sont pas forcément verbalisés. Effectivement, contrairement à une phrase verbale qui répète constamment les arguments de la situation verbale, aucun procédé ne permet de répéter qui ou ce qui est concerné par la nominalisation prédicative. Ce serait extrêmement lourd de répéter un complément du nom par exemple. L'exemple (1a) se démarque des autres énoncés parce que dans la phrase verbale précédente, la source de l'action est déjà donnée par le nom propre en fonction sujet (François Fillon) ; or, dans la phrase nominale suivante, la source de l'action est de nouveau précisée, cette fois par le groupe prépositionnel *du même François Fillon*. Pourquoi une telle redondance ? Sans doute pour mettre en relief le contraste qui existe entre le comportement de François Fillon dans ces deux situations.

Le seul argument lexicalisé peut correspondre au complément essentiel direct d'une phrase verbale :

(7a) Mais force est de constater que, malgré une terrible récession de dix ans, Tokyo a massivement investi dans sa recherche : dès 1995, doublement **des crédits** par rapport à 1992 pour le premier plan cadre de cinq ans (148 milliards d'euros). Puis augmentation de 40 % **du suivant** (210 milliards d'euros) (*Le Monde*, 3 mars 2004)

Il peut aussi correspondre au sujet, alors que le verbe formant une paire avec la nominalisation est transitif (*refuser*) :

(28) En conclusion, il a souhaité que le PS fasse connaître ses contre-propositions sur le sujet dès cette semaine. Refus **de François Hollande et de Laurent Fabius**. Selon eux, le PS devrait élaborer ses propositions pour l'automne. (*Le Nouvel Observateur*, 3-9 juillet 2003)

Ce résultat s'oppose à ce qui se passe dans une phrase verbale, où l'argument lexicalisé correspond obligatoirement au complément direct du verbe transitif et l'argument facultatif au sujet d'un verbe transitif (cf. Flaux et Van de Velde 2000).

Lorsqu'ils ne sont pas lexicalisés, les arguments fondamentaux des nominalisations prédicatives (correspondant au sujet d'un verbe intransitif et au complément essentiel d'un verbe transitif) se distinguent par leur saillance. En ce sens-là, ces nominalisations prédicatives gardent leur structure argumentale fondamentale. En (28), l'argument qui correspondrait au complément essentiel d'une phrase verbale renvoie à ce dont il vient

juste d'être question, "que le PS fasse connaître ses contre-propositions sur le sujet dès cette semaine". Les arguments ne sont pas lexicalisés lorsqu'il s'agit d'une répétition d'action :

- (29) Mais quand le juge le condamne à du sursis et à 6 mois de mise à l'épreuve, il ne supporte pas. **Nouvelle** fugue. (*Le Nouvel Observateur*, 26 juin- 2 juillet 2003)
- (30) L'empereur, pour prix d'un tel service, lui présenta dans des corbeilles beaucoup d'argent ; Julien n'en voulut pas. Croyant qu'il en désirait davantage, il lui offrit les trois quart de ses richesses ; **nouveau refus**. (Flaubert, *Trois Contes*)

En (29), il est inutile de repréciser qui est à la source de l'action (le référent de *il*). En (30), il n'est pas explicité que Julien refuse de nouveau un présent de l'empereur. On comprend qu'il s'agit d'une répétition d'action grâce à l'adjectif *nouveau* et on suppose, par défaut, que les arguments n'ont pas changé.

Certains types de discours – journal en (31) ou récit à la première personne en (32) – rendent inutile de préciser qui est concerné par la situation puisque par défaut il s'agit de l'énonciateur :

- (31) J'irai néanmoins consulter à Lille cette semaine, sans faute.
Après la messe, **visite** à mon confrère d'Haucolte, pour le prier de me remplacer en cas d'absence. (Bernanos, *Journal d'un Curé de Campagne*)
- (32) Peu après mon mariage, mort de Tantlérie en Ecosse. **Convocation** chez son notaire. Par son testament, fait pourtant après le scandale de ma fugue, j'héritais de tout, sauf de la villa de Champel, léguée à oncle Agrippa. (Cohen, *Belle du Seigneur*)

Celui-ci peut être à la source de la situation (31) ou bien peut correspondre à ce qui subit l'action (32).

Si l'on ne peut pas, grâce au contexte, savoir quels sont les arguments nécessaires de la nominalisation prédicative (argument qui correspondrait au sujet d'un verbe intransitif et argument qui correspondrait au complément essentiel d'un verbe transitif), l'énoncé est incorrect :

- (33a) Joli petit rire ministériel :
– Je ne sais pas si c'est le meilleur compliment que vous puissiez faire à votre patronne, mais personnellement je m'en trouve assez flatté.
Sur ce, apparition d'Olivier. Ce n'est pas le même larbin que celui de la porte, mais c'est un autre qui pourrait être le même. Vichy. Café. (Pennac, *La Petite marchande de prose*)
- (33b) ***Sur ce**, apparition.

En (33a), on ne pourrait pas savoir qui apparaît sans la lexicalisation de l'argument, ce qui rend incorrect l'énoncé. Mais des nuances doivent être apportées. Parfois une hésitation peut surgir dans la recherche des arguments :

- (34) Après quoi, elle se leva et se dirigea vers la salle de bains attenante à la chambre.
Grondement des eaux, divers petits rires, gazouillis incompréhensibles, puis un silence, suivi du choc d'un corps brusquement immergé, puis la voix aux inflexions dorées. [...] (Cohen, *Belle du Seigneur*)

Pour *grondement*, l'argument est donné par *des eaux*. Ensuite, on renvoie *pires* à l'humain *elle* plutôt qu'au non-humain *eaux*, puisque le *rire* est généralement réservé aux humains. En revanche, il est plus difficile de savoir à quoi renvoie le nom *gazouillis* : à la même personne ou bien aux bruits de l'eau ? Sans doute aux deux puisque l'on parle de *gazouiller* pour « produire un bruit modulé, léger et doux « tel que celui d'un petit ruisseau sur des cailloux, ou celui des petits oiseaux » » (dictionnaire Le Robert citant Furetière). En outre, le fait qu'il n'y ait aucune verbalisation de l'argument concerné par la nominalisation peut convenir au texte. On peut mettre en avant les actions d'une foule anonyme :

- (35) M. Vaillant a à peine le temps de lui serrer la main. « Dehors ! Vous n'avez rien à faire ici ! » conspue un groupe de manifestants. **Cris. Bousculade**. Inquiet, le service d'ordre de la CGT décide de protéger, sous une porte cochère, Mme Guigou restée isolée. (*Le Monde*, jeudi 28 nov 2002)

Il est difficile de dire avec précision de qui il s'agit, ce qui renforce le sentiment de confusion mais ne rend pas incorrect l'énoncé. Peut-être parce que l'on en sait assez pour comprendre que les actions concernent au moins les manifestants.

Ainsi, les nominalisations prédicatives se caractérisent par l'absence régulière de la verbalisation de leurs arguments, compensée par le contexte.

Voyons à présent ce qui motive l'emploi des nominalisations prédicatives.

4. Stratégie discursive

Nous avons vu que ces nominalisations gardent une structure argumentale, même si celle-ci n'est pas toujours verbalisée. Du coup, le choix existe entre l'emploi d'une nominalisation prédicative et celui d'un verbe, bien que les prédications centrées sur une nominalisation soient d'un emploi moins aisé que les prédications verbales. La question est alors de savoir quel est l'intérêt d'avoir recours à une prédication nominale plutôt qu'à une prédication verbale.

Selon nous, c'est la mise en place d'une stratégie discursive qui motive l'emploi d'une nominalisation prédicative plutôt que d'un verbe. Il s'agit de rhématiser une situation, ce que ne peut pas faire de façon satisfaisante un verbe conjugué. Dans une phrase verbale, les constituants différents du verbe peuvent être rhématisés, par exemple grâce à la structure clivée. Mais comment rhématiser le verbe lui-même ? La nominalisation prédicative permet de résoudre ce problème parce qu'elle met au premier plan la situation. Ce qui change par rapport à la prédication verbale, c'est cette mise au premier plan de la situation décrite par la nominalisation. L'avantage par rapport à la prédication verbale correspondante, c'est que l'information ne se dilue pas dans les arguments, tels que le sujet ou les compléments essentiels d'un verbe. On se focalise directement sur l'idée exprimée par la nominalisation. Cette rhématisation de la situation met au second plan les arguments. On peut même vouloir masquer ces derniers lorsqu'on ne souhaite pas indiquer qui est responsable de l'action en question et qui est visé par elle :

(36) Licenciement à France Télécom.

Sans doute est-ce possible parce qu'on sait que le licenciement concerne forcément des membres du personnel. On a une idée de l'argument même si ce n'est pas précisé.

En outre, cette rhématisation s'accompagne souvent d'un changement de perspective énonciative. En (22) et (17a), la nominalisation met en exergue la réaction du syndicat ou celle des parents par rapport à la question posée. Est mis ainsi en valeur le changement de point de vue : dans ces exemples, on passe du point de vue du journaliste à celui du syndicat ou des parents. Ce changement de perspective énonciative permet également de différencier le discours omniscient du narrateur (focalisation zéro) et celui des personnages (focalisation interne). Dans l'exemple (37) :

(37) Toutes les personnes appartenant à un certain miyeu le savent. (Nouvelle aspiration de salive.) Donc il sera à ma droite. (Cohen, *Belle du Seigneur*)

les prédications verbales correspondent au discours du personnage alors que la prédication averbale correspond au discours du narrateur omniscient. Une nette différence est opérée ainsi entre les deux et permet au lecteur de comprendre d'emblée que la perspective énonciative est modifiée. Ici, ce changement est signalé également par les parenthèses.

Enfin les nominalisations prédicatives peuvent indiquer que l'on a affaire avec elles à un genre discursif particulier. Il existe des genres discursifs qui ont tendance à s'approprier tel ou tel type de prédication. La prédication averbale, marginale en français par rapport à la prédication verbale, peut être utilisée dans des discours eux-mêmes marginaux, tels que les titres de presse ou les didascalies. Ces deux types de discours emploient de façon particulièrement fréquente les nominalisations prédicatives, notamment les titres de presse (cf. Lefeuve 2001). Les didascalies sont plus complexes parce que le type de prédication nominale est choisi selon ce qui est asserté. Ce discours en marge emploie en effet deux types différents de prédication averbale. Surviennent en tout début d'acte les prédications nominales existentielles qui localisent un objet dans un espace :

(38) Au fond de l'antichambre, un portemanteaux. (Feydeau, *Un Fil à la patte*)

A l'inverse, les prédications basées sur une nominalisation surgissent dans le cours de l'acte pour préciser ce que fait le personnage à tel moment de l'histoire :

(39) Poursuite autour de la table en va-et-vient (Feydeau, *Un Fil à la Patte*)

(40) Changement de ton (Feydeau, *Un Fil à la Patte*)

Ce sont des situations qui concernent souvent des humains alors que la prédication existentielle du type (4) renvoie à des objets.

Ainsi les nominalisations prédicatives sont employées en fonction du choix discursif adopté.

Conclusion

Nous avons montré que les nominalisations prédicatives gardent une organisation argumentale, ce qui les rapproche des verbes. Les indications concernant les arguments peuvent survenir de façon lexicale, grâce notamment à des groupes prépositionnels et des

adjectifs ou bien elles sont fournies par le contexte. En cela, elles se différencient des autres phrases averbales qui ne renvoient pas à une telle structure argumentale. Enfin, nous avons pu voir que l'intérêt d'utiliser une nominalisation prédicative plutôt qu'un verbe conjugué s'explique par des raisons discursives.

Bibliographie

- Flaux N. & Van de Velde D., 2000, *Les noms en français : esquisse de classement*, Paris, Ophrys.
Genette G., 1972, *Figures III*, Paris, Seuil.
Giry-Schneider J., 1978, *Les Nominalisations en français, l'opérateur faire dans le lexique*, Paris, Droz.
Grevisse M., 1988, *Le Bon Usage*, Paris, Duculot.
Grimshaw J., 1990, *Argument Structure*, Cambridge, Mass., MIT Press.
Guillemin-Flescher J., 2005, « Les énoncés averbaux : de l'indentification à l'évaluation », *Aux Marges de la prédication*, I. Behr, J. François, A. Lacheret, F. Lefeuvre (eds.), *Syntaxe et sémantique*, n° 6, U de Caen, p. 139-161.
Lefeuvre F., 1999, *La phrase averbale en français*, Paris, l'Harmattan
Lefeuvre F., 2001, « La phrase nominale et les titres de presse sans verbe », *Le Groupe nominal dans le texte spécialisé*, D. Banks (dir.), Paris, L'Harmattan, p. 101-115.
Lefeuvre F., 2004, « La temporalité des nominalisations prédicatives », F. Lefeuvre ed., *Verbum*, XXVI, n°4, U. de Nancy, p. 311-326
Lefeuvre F. & Nicolas D., 2004, « La phrase nominale existentielle et la distinction aspectuelle télique / atélique », *Revue de sémantique et pragmatique*, n° 14, U. d'Orléans, p. 101-119.
Muller C., 2003, *Les Bases de la syntaxe*, Passac, Presses universitaires de Bordeaux.
Noailly M., 1999, *L'adjectif en français*, Paris, Ophrys.
Vendler Z., 1957, *Verbs and times*, Repris dans Vendler, Z. 1967, *Linguistics and philosophy*, Ithaca, Cornell University Press.

L'objet de cet article est d'étudier l'organisation argumentale dans les nominalisations prédicatives :

(1) *Brusque changement de ton du même François Fillon, dimanche soir, sur TF1. (Le Nouvel Observateur)*

Ces nominalisations peuvent être assertées sans problème lorsque sont connus leurs principaux arguments. Plusieurs syntagmes permettent de rendre compte de ces arguments, un groupe prépositionnel (1), un adjectif :

Huée générale (Le Monde)

ou bien simplement le contexte :

Mais quand le juge le condamne à du sursis et à 6 mois de mise à l'épreuve, il ne supporte pas.

Nouvelle fugue. (Le Nouvel Observateur, 26 juin- 2 juillet 2003)

Ces nominalisations surviennent lorsqu'il s'agit de rhématiser une situation (état, activité ou événement).

The aim of this paper is to study the agent structure in predicative nominalizations :

(1) *Brusque changement de ton du même François Fillon, dimanche soir, sur TF1. (Le Nouvel Observateur)*

These nominalizations can be easily assertable when the main agents are known. Several phrases show what are these agents, a prepositional phrase (1), an adjective :

Huée générale (Le Monde)

or merely the context :

Mais quand le juge le condamne à du sursis et à 6 mois de mise à l'épreuve, il ne supporte pas.

Nouvelle fugue. (Le Nouvel Observateur, 26 juin- 2 juillet 2003)

They occur when the situation (state, activity, event) constitutes the rheme of the sentence.